



## Canada-Ontario Farm Stewardship Program (COFSP)

is the cost-share program associated with the Canada-Ontario Environmental Farm Plan (EFP) and can help you boost economic, production and environmental performance on your farm. You will need a peer-reviewed Third Edition EFP Action Plan to access COFSP cost share for program year two.

### *Quick Facts for Year Two, 2010-2011:*

- Project Proposal Applications for program year two should be available January 15, 2010;
- Projects started on or after September 15, 2009 may be eligible for cost share;
- Cost share for Best Management Practices (BMP) category 28, Livestock Mortality Management, has been extended for three years at 30 per cent;
- All other eligible BMP and program procedures remain the same as program year one.

Speak to your local Program Representative for details, or contact the Ontario Soil and Crop Improvement Association at **1-800-265-9751**.

COFSP details are also available by visiting **[www.ontariosoilcrop.org](http://www.ontariosoilcrop.org)**

## Programme de gérance agroenvironnementale Canada-Ontario (PGACO),

qui est associé au Programme Canada-Ontario des plans agroenvironnementaux (PAE), offre une aide financière sous forme de partage des coûts qui peut vous permettre d'améliorer la performance économique et environnementale de votre exploitation agricole ainsi que sa production. Vous aurez besoin d'un plan d'action établi selon la troisième édition du manuel du Programme PAE et examiné par des pairs si vous voulez obtenir une aide financière pour la deuxième année du PGACO.

### *Faits en bref concernant la deuxième année du programme, soit 2010-2011 :*

- les formulaires de soumission de projet pour la deuxième année devraient être accessibles le 15 janvier 2010;
- les projets entrepris le 15 septembre 2009 ou après cette date peuvent être admissibles à une aide financière sous forme de partage des coûts;
- on a prolongé de trois ans l'aide financière accordée pour la catégorie 28, Gestion des cadavres d'animaux, des pratiques de gestion optimales (PGO), qui s'élèvera à 30 %;
- toutes les autres PGO admissibles et les méthodes relatives au programme demeurent inchangées.

Pour obtenir d'autres détails, adressez-vous à votre représentant local des programmes ou communiquez avec l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario, au **1 800 265 9751**.

Vous trouverez également des renseignements sur le PGACO à l'adresse **[www.ontariosoilcrop.org](http://www.ontariosoilcrop.org)**.

